

AMENAGEMENT DES ESPACES FREESTYLES ET NORME AFNOR NF S52-107

★ Objectifs

- ✓ Connaître les règles applicables et les risques juridiques
- ✓ Appréhender le rôle et les missions des différents interlocuteurs
- ✓ Adapter et/ou faire évoluer ses méthodes de travail pour développer une offre attractive et sécuritaire

👤 Public

- ✓ Dirigeants, Directeurs de pistes, Responsables de site

⚠️ Pré requis

- ✓ Primo connaissance requise

☰ Déroulement pédagogique

- ✓ **Normes et Responsabilités**
 - Définir l'espace Freestyle : point de vue de l'exploitant, point de vue du client, point de vue de la norme
 - Comprendre les règles applicables et les responsabilités engagées
- ✓ **Principes de balisage, de signalisation et d'information**
 - Logique stratégique de développement de parcours Freestyle
 - Solution de développement de parcours Freestyle
 - Améliorer la sécurité et la qualité des parcours
 - Optimiser les ressources humaines et le rôle des équipes

📚 Moyens pédagogiques

- ✓ Apports théoriques et pratiques

🕒 Durée

- ✓ 7 heures soit 1 journée

✍️ Evaluation

- ✓ Attestation de présence

← Notes

- 🕒 Interentreprises ou Intra-entreprise
- 🕒 Nombre de participants minimum : 6
- 🕒 Nombre de participants maximum : 15

